

1 le droit des nations à l'autodétermination

Ce texte est extrait de la brochure « Qu'est-ce qu'un programme de paix ? » éditée par Trotsky en Juin 17 à partir d'articles parus dans le journal *Nache Slovo* que Trotsky publiait à Paris dans les années 1915-16.

Nous avons vu que la social-démocratie (1), dans la solution de questions concrètes du domaine du regroupement et de la formation nouvelle de groupes d'Etats nationaux, ne peut accomplir aucun pas sans le principe d'auto-détermination nationale, qui, en dernière instance, apparaît comme la reconnaissance du droit de chaque groupe national à décider du sort de son Etat, donc du droit des peuples à se séparer d'un Etat donné (comme exemple de la Russie ou de l'Autriche). Le seul moyen démocratique pour connaître la « volonté » d'une nation est le référendum. Cette réponse démocratique obligatoire restera pourtant, telle qu'elle est décrite, purement formelle. Cela ne nous éclaire pas sur les possibilités réelles, les façons et les moyens de l'auto-détermination nationale dans les conditions modernes de l'économie capitaliste ; et pourtant, c'est précisément là qu'est le sens même de la question.

Pour plusieurs nations, sinon pour la majorité des nations opprimées, des groupes et sections de nations, le sens de l'auto-détermination est l'annulation des limites existantes et le démembrement des Etats actuels. En particulier, ce principe démocratique mène à l'émancipation des colonies. Pourtant, toute la politique de l'impérialisme, indifférent au principe national, a pour but l'extension des limites de l'Etat, l'incorporation obligatoire d'Etats faibles à l'intérieur des frontières douanières et l'acquisition de nouvelles colonies. Par sa nature même, l'impérialisme est expansif et agressif, et c'est cette qualité qui caractérise l'impérialisme et non les manœuvres variables de la diplomatie.

D'où découle le conflit perpétuel entre le principe de l'auto-détermination nationale qui, dans plusieurs cas, mène à la décentralisation économique et étatique (démembrement, séparation) et les puissantes tendances centralisatrices de l'impérialisme qui a à sa disposition l'organisation d'Etat et la force

militaire. Il est vrai qu'un mouvement national séparatiste trouve souvent un appui dans les intrigues impérialistes d'un Etat avoisinant. Pourtant cet appui ne peut devenir décisif que par l'application de la force militaire.

Et dès que les choses arrivent à un conflit armé entre deux organisations impérialistes, les nouvelles limites de l'Etat ne seront pas décidées sur la base du principe national, mais sur le principe des rapports réciproques des forces militaires. Forcer un Etat victorieux à s'abstenir d'annexer de nouvelles terres conquises est aussi difficile que de le forcer à accorder la liberté de l'auto-détermination à des provinces acquises auparavant. Finalement, même si par miracle l'Europe était divisée par la force des armes en Etats nationaux fixes et en petits Etats, la question nationale ne serait pour cela décidée en rien et, au lendemain même de la « juste » redistribution nationale, l'expansion capitaliste reprendrait son travail. Des conflits naîtraient, engendrant de nouvelles guerres et des acquisitions, en violation totale du principe national dans tous les cas où sa préservation ne peut être maintenue par un nombre suffisant de baïonnettes. Tout cela donnerait l'impression de joueurs acharnés contraints à répartir l'or « justement » entre eux au beau milieu du jeu afin de recommencer le même jeu avec une frénésie redoublée.

De la puissance des tendances centralisatrices de l'impérialisme il ne découle nullement que nous sommes contraints à nous soumettre passivement à elles. Une communauté nationale est le cœur vivant de la culture, comme la langue nationale est son organe vivant, et cela gardera sa signification à travers des périodes historiques indéfiniment longues. La social-démocratie est désireuse de sauvegarder et est obligée de sauvegarder pour la communauté nationale sa liberté de développement (ou dissolution) dans l'intérêt de « a culture matérielle ou spirituelle. C'est dans ce sens qu'elle a repris comme une obligation politique le principe démocratique de l'auto-détermination nationale de la bourgeoisie révolutionnaire.

Le droit de l'auto-détermination nationale ne peut être exclu du programme prolétarien de paix : mais il ne peut prétendre acquérir une importance absolue. Au contraire, il est limité pour nous par les tendances convergentes profondément progressives du développement historique. Si ce « droit » doit être — par la force révolutionnaire — opposé à la méthode impérialiste de centralisation qui met en esclavage des peuples faibles et arriérés et brise le cœur de la culture nationale, le prolétariat, d'autre part, ne peut permettre du « principe national » d'être un obstacle à la tendance irrésistible et profondément progressive de la vie économique moderne dans la direction d'une organisation planifiée sur tout notre continent, et, par suite, sur tout notre globe. L'impérialisme est l'expression du capitalisme en tant que brigand, de la tendance de l'économie moderne qui veut s'arracher complètement à l'idiotie de l'étroitesse nationale, comme ce fut auparavant le cas avec les limites provinciales et locales. Tout en luttant contre les formes impérialistes de centralisation économique le socialisme ne prend pas du tout position contre la tendance particulière en tant que telle, mais, au contraire, fait de cette tendance son propre principe

(1) Trotsky utilise encore, comme Lénine d'ailleurs, le terme « social-démocratie » pour désigner le mouvement marxiste (N.d.T.).